ANNONCES JUDICIAIRES

VENTES PAR LE SHERIFF

ANNONCE JUDICIAIRE

Vente de Vastes Propriété de Valeur Améliorées du Premier District.

Dans l'îlot borné par l'avenue Tulane et les rues Solomon, Ulloa et Hennessey.

Ernest A. Daniels vs Louis et Compagnie.

COUR CIVILE DE DISTRICT POUR LA paroisse d'Orléans No 93,112—En vertu d'un writ de saisie et vente à moi adressé par l'Honorable Cour Civile de District pour la paroisse d'Orléans, dans l'affaire ci-dessus intitulée, je procéderai à la vente à l'enchère publique, à la Bourse des Propriétés Foncières No 311 rue Baronne, entre les rues Union et Gravier, dans le Premier District de cette ville, JEUDI, le 16 juin 1910, à midi, de la propriété ci-après décrite, à savoir:

1ère Une portion de terre ensemble avec tous les droits ruies, servitudes privilèges et dépendances y appartenant ou en dépendant de quelque façon, située dans le Premier District de cette ville, dans l'Ilot No 780, borné par l'avenue Tulane (autrefois Gumnana) les rues Solomon Ulloa et Hennessey, (autrefois Napoléon); Ladite portion de terre formant le coin des rues Ulloa et Hennessey et mesure sur ces deux cotés vingt-quatre pieds de face à la rue Hennessey sur cent cinquante-neuf pieds de profondeur entre lignes parallèles étant composée des lots Nos Dix à Dix neuf inclusivement, que ladite Arpent Land Company a acheté de W W Wall par acte sous seing privé reconnu le 19 avril 1901 pardevant Jno G Kustis, notaire.

Recevra Tous les droits, titres, parts et intérêts des défendeurs dans et à un autre lot de terre dans le même district et tel que le précédent, connu comme le lot original No Dix, formant le coin de l'Avenue Tulane et de la rue Hennessey et mesurant trente deux pieds, six pouces et deux lignes sur le lot de cé à du numéro Neuf et cent soixante quinze pieds de profondeur et de façade sur la rue Hennessey. Acquis par acte d'Auditeur le 1er juillet 1902, enregistré dans le Bureau des Transferts, livre 149 folio 348.

Troisième—Dont lots de terre, ensemble avec tous les droits voies, servitudes, privilèges et dépendances y appartenant ou en dépendant de quelque façon, situés dans le Premier District de cette ville, dans l'Ilot borné par l'avenue Tulane les rues Ulloa Solomon et Hennessey, ladite lots étant désignés par les Nos six Sept Huit et Neuf dans l'Ilot No 780 suivant levés et dressement, et mesurant conformément, ensemble trente pieds de face à l'avenue Tulane sur une profondeur de cent vingt pieds.

Etant la même propriété que ledit Louis A Compagnie acquirent le 15 juin 1900 de Mlle Ida Crespin par acte passé pardevant le notaire soussigné et enregistré dans le Bureau des Transferts livre 208 folio 766 et de Mlle Sophie Pauline Crespin par acte sous seing privé enregistré dans le Bureau des Transferts, livre 207 folio 771. Ensemble avec toutes les améliorations et bâtisses sur lesdits lots et portions de terre ci dessus décrits et tous les droits et servitudes y appartenant ou y étant attachés.

Termes et conditions:

1 Au comptant pour payer le montant de la réclamation du demandeur, soit la somme de $12,500.00 avec intérêt au taux de 7 0/0 par an du 26 août 1907 jusqu'au parfait paiement, ainsi que les frais et dépens de poursuite et de vente, y compris les honoraires d'avocat à raison de 5 0/0 du montant réclamé dans les procédures et les taxes qui elles sont dues sur ladite propriété.

2. L'acquéreur jusqu'à concurrence du montant de son enchère devant assumer le paiement de cinq billets de $2,500 chacun, tous datés du 26 août 1907, payables respectivement 28-42-48-54 et 60 mois après ladite date, portant tous intérêt à raison de 7 0/0 par an de leur date jusqu'au paiement et garantis par hypothèque consentie avec la réclamation du demandeur sur ladite propriété, suivant l'acte passé pardevant George Montgomery, notaire, le 26 août 1907, enregistré dans le Bureau des Hypothèques de cette paroisse, dans le Livre 908, folio 153. L'acquéreur devant assumer toutes les obligations et stipulations contenues dans ledit acte hypothécaire garantissant le paiement desdits billets.

3 Et la balance du prix d'adjudication, s'il y en a, comptant.

LOUIS KNOP.
Shérif Civil de la Paroisse d'Orléans.
Dart, Kernan et Dart, avocats pour le demandeur
13 mai—13 20 27—juin 2 9 16

ANNONCE JUDICIAIRE

Vente de Propriété de Valeur Améliorée du Premier District

Portant le No municipal 2629 rue Gasquet (maintenant avenue Cleveland), entre les rues Dorgenois et Broad.

Edwin F. Fitcher vs Charles Betsill.

COUR CIVILE DE DISTRICT pour la paroisse d'Orléans—No 93,123—En vertu d'un writ de saisie et vente à moi adressé par l'Hon. Cour Civile de District pour la paroisse d'Orléans, dans l'affaire ci-dessus intitulée, je procéderai à la vente à l'enchère publique, à la Bourse des Propriétés Foncières No 311 rue Baronne, entre les rues Union et Gravier, dans le Premier District de cette ville, le JEUDI, 9 juin 1910, à midi, de la propriété ci-après décrite, à savoir:

Deux certains lots de terre, avec toutes les bâtisses et améliorations qui s'y trouvent, etc., situés dans le Premier District de cette ville, dans l'Ilot désigné par le No municipal 581, borné par les rues Gasquet, Canal, Dorgenois et Broad. Lesdits lots sont désignés par les Nos huit et neuf, d'après le plan fait par H. Mechanen, déposé en l'étude de E. Phillips, notaire, lesquels terrains mesurent chacun vingt-sept pieds de face à la rue Gasquet sur cent cinquante pieds dix pouces et quatre lignes de profondeur entre lignes parallèles.

Saisi dans l'affaire ci-dessus.

Conditions—Comptant; l'acquéreur, au moment de l'adjudication, devra faire un dépôt de dix pour cent sur le prix d'achat.

LOUIS KNOP.
Shérif Civil de la paroisse d'Orléans.
Thompson B. Walker, avocat du demandeur.
29 avril—29—mai 6 13 20 27—juin 2

ANNONCE JUDICIAIRE.

Vente de Propriété de Valeur Améliorée du Sixième District.

Portant le No municipal 722 rue Général Taylor, entre Laurel et Constance.

Mme Mary Teggart vs James M. Connet.

COUR CIVILE DE DISTRICT POUR LA paroisse d'Orléans—No 80,257—En vertu d'un writ de saisie et vente à moi adressé par l'Honorable Cour Civile de District pour la paroisse d'Orléans, dans l'affaire ci-dessus intitulée, je procéderai à la vente à l'enchère publique, à la Bourse des Propriétés Foncières, No 311 rue Baronne, entre les rues Union et Gravier, dans le Premier District de cette ville, le JEUDI, 26 mai 1910, à midi, de la propriété ci-après décrite, à savoir—

Un certain lot ou portion de terre, ensemble avec toutes les bâtisses et améliorations qui s'y trouvent et tous les droits, voies, privilèges, servitudes et avantages y appartenant ou en quelque façon en dépendant; situé dans le Sixième District de cette ville, dans l'Ilot No 191 borné par les rues Valmont, Magazine, Léontine et Constance, et désigné par la lettre D sur un plan ou devis d'arpentage fait par C. Unsas Lewis, député-voyer de ville, en date du 11 avril 1908, une copie duquel plan d'arpentage est annexée à un acte passé pardevant Robt J. Maloney ancien notaire, le 6 juillet 1908, d'après ledit plan ou devis ledit lot D mesure trente-huit pieds cinq pouces de face à la rue Valmont, cent vingt-quatre pieds de profondeur entre lignes parallèles et mesure sur le côté vers la rue Constance, puis se rétrécit de deux pieds quatre pouces et a une autre profondeur de quinze pieds un pouce sur une largeur à l'arrière limite de trente-six pieds six pouces et une profondeur sur le côté vers la rue Magazine de cent trente-et-un pieds un pouce, et se compose de portions de terrains anciennement connus comme dix et onze.

Saisi dans l'affaire ci dessus.

Conditions—Comptant; l'acquéreur au moment de l'adjudication devra faire un dépôt de 10 0/0 du prix d'achat.

LOUIS KNOP.
Shérif Civil de la Paroisse d'Orléans.
Dart, Kernan & Dart, avocats de la demanderesse.
23 avril—23 29—mai 6 13 20 25 26

E. A. ANDRIEU,

SUCCESSEUR DE

JULES ANDRIEU,

Propriétés Foncières,
Stocks et Bons,

802 RUE PERDIDO,

Membre de la New Orleans Stock Exchange
N.O. Suite 113, Nouvelle Orléans, Lne

ANNONCES JUDICIAIRES

VENTES PAR LE SHERIFF

ANNONCE JUDICIAIRE

Vente de Propriété de valeur du Quatrième District,

Formant le coin des rues Sud Franklin et Toledano.

(Dans l'Ilot borné par les rues Sud Liberté et Harmonie).

Rachel D Moment vs le Reverend B Brown

COUR CIVILE DE DISTRICT POUR LA paroisse d'Orléans—No 76 537 — En vertu d'un writ de fieri facias contre Rachel D Moment, défenderesse dans le rule en faveur du Reverend B Brown, demandeur du rule à H B St Murray, ancien shérif civil de la paroisse d'Orléans saisies par l'Honorable Cour Civile de District pour la paroisse d'Orléans dans l'affaire-dessus intitulée et par lui à moi transférés, je procéderai à vendre à l'enchère publique, à la Bourse des Propriétés Foncières No 311 rue Baronne, entre les rues Union et Gravier, dans le Premier District de cette ville le JEUDI, 9 juin 1910, à midi, la propriété ci-après décrite à savoir

Deux certains lots de terre ensemble avec les bâtisses et améliorations qui s'y trouvent et tous les droits voies privilèges servitudes et dépendances qui y appartiennent ou de quelque façon y appartenant situé dans le Neuvième District de cette ville dans l'Ilot borné par l'avenue Nashville les rues Calliope, Chestnut et Eleonore désignés par les Nos 3 et 4 sur un plan privé annexé à un acte passé pardevant J D Taylor, notaire, en date du 3 octobre 1891, et d'après lequel plan lesdits lots mesurent chacun [20] trente pieds de face à la rue Eleonore sur [120] cent vingt pieds de profondeur.

Saisi dans l'affaire ci-dessus.

Conditions—Comptant. l'acquéreur au moment de l'adjudication devant faire un dépôt de dix pour cent du prix d'achat.

LOUIS KNOP.
Shérif Civil de la Paroisse d'Orléans.
C. C. Friedricks, avocat pour le demandeur.
7 mai—7 13 20 27—juin 2 9

ANNONCE JUDICIAIRE.

Vente de Propriété de valeur améliorée du Quatrième District,

Portant les Numéros Municipaux 912 et 914 rue Troisième, entre les rues Constance et Laurel.

Dryades Building & Loan Association vs William J. Barrett.

COUR CIVILE DE DISTRICT pour la Paroisse d'Orléans. — No 92,957 — En vertu d'un writ de saisie et vente à moi adressé par l'Hon. Cour Civile de District pour la paroisse d'Orléans dans l'affaire ci-dessus intitulée, je procéderai à la vente à l'enchère publique, à la Bourse des Propriétés Foncières, No 311 rue Baronne, entre les rues Union et Gravier, dans le Premier District de cette ville, le JEUDI, 19 mai 1910, à midi, de la propriété ci-après décrite à savoir:—

Deux certains terrains, ensemble avec toutes les bâtisses et améliorations qui s'y trouvent et tous les droits, passages, privilèges, servitudes et tout ce qui y appartient ou en fait partie de quelque façon, situé dans le Quatrième District de cette ville, dans le carré borné par les rues Troisième, Quatrième, Constance et Laurel, désignés comme terrains Trois et Quatre, mesurant chacun vingt-neuf pieds de façade rue Troisième, sur cent vingt pieds de profondeur.

Saisi dans l'affaire ci-dessus.

Conditions—Comptant, l'acquéreur devant faire un dépôt de 10 0/0 du prix d'achat au moment de l'adjudication.

LOUIS KNOP,
Shérif civil de la paroisse d'Orléans.
Pierson, Walton & Pierson, avocats de la demanderesse.
15 avril—15 22 29—mai 5 12 19 19

ANNONCE JUDICIAIRE.

Vente de Propriété de valeur améliorée du Sixième District.

Portant les Nos municipaux 818 et 820 rue Valmont, entre les rues Magazine et Constance.

James H. Maloney vs Mme Hattie M. Anderson.

COUR CIVILE DE DISTRICT pour la paroisse d'Orléans—No 92,968. — En vertu d'un writ de saisie et vente à moi adressé par l'Honorable Cour Civile de District pour la Paroisse d'Orléans, dans l'affaire ci-dessus intitulée, je procéderai à la vente à l'enchère publique, à la Bourse des Propriétés Foncières, No 311 rue Baronne, entre les rues Union et Gravier, dans le Premier District de cette ville, le JEUDI, 19 mai 1910, à midi, de la propriété ci-après décrite, à savoir—

Un certain lot ou portion de terre, ensemble avec toutes les bâtisses et améliorations qui s'y trouvent et tous les droits, voies, privilèges, servitudes et avantages y appartenant ou de quelque façon en dépendant; situé dans le Sixième District de cette ville, dans l'Ilot No 191 borné par les rues Valmont, Magazine, Léontine et Constance, et désigné par la lettre D sur un plan ou devis d'arpentage fait par C. Unsas Lewis, député-voyer de ville, en date du 11 avril 1908, une copie duquel plan d'arpentage est annexée à un acte passé pardevant Robt J. Maloney ancien notaire, le 6 juillet 1908, d'après ledit plan ou devis ledit lot D mesure trente-huit pieds cinq pouces de face à la rue Valmont, cent vingt-quatre pieds de profondeur entre lignes parallèles et mesure sur le côté vers la rue Constance, puis se rétrécit de deux pieds quatre pouces et a une autre profondeur de quinze pieds un pouce sur une largeur à l'arrière limite de trente-six pieds six pouces et une profondeur sur le côté vers la rue Magazine de cent trente-et-un pieds un pouce, et se compose de portions de terrains anciennement connus comme dix et onze.

Saisi dans l'affaire ci dessus.

Conditions—Comptant; l'acquéreur au moment de l'adjudication devra faire un dépôt de 10 0/0 du prix d'achat.

LOUIS KNOP.
Shérif Civil de la Paroisse d'Orléans.
Maloney & Maloney, avocats pour le demandeur.
15 avril—15 22 29—mai 6 13 19

AVIS AUX CREANCIERS.

National Automatic Fire Alarm Co vs Southern Spring and Mattress Works, Ltd.

COUR CIVILE DE DISTRICT pour la paroisse d'Orléans—No 88,210. Division E—Avis est par le présent donné aux créanciers de cette affaire et à toutes autres personnes intéressées d'avoir à déduire, dans les dix jours qui suivront la présente notification les raisons s'il en est qui peuvent en avoir pour lesquelles le compte final présenté par Walter T. Bolton, recevant dans cette affaire, ne serait pas approuvé et homologué et les fonds distribués conformément aussi compte. Par ordre de la Cour, THOMAS O'CONNELL, Greffier. E. J. Thibaut, avocat. 7 mai—7 11 16

ANNONCES JUDICIAIRES

VENTES PAR LE SHERIFF

ANNONCE JUDICIAIRE

Vente de propriété de valeur améliorée du Sixième District.

Portant les Nos municipaux 817 et 819 avenue Henry Clay, entre les rues Constance et Patton.

Jane O Roche vs Jane L. Corr et Dr J H Maloney, Intervenant, et al.

COUR CIVILE DE DISTRICT pour la paroisse d'Orléans. No 91,053 — En vertu d'un writ de fieri facias contre Jane L. Corr à moi adressé par l'Honorable Cour Civile de District pour la paroisse d'Orléans, dans l'affaire ci-dessus intitulée, je procéderai à la vente à l'enchère publique, à la Bourse des Propriétés Foncières No 311 rue Baronne entre les rues Union et Gravier dans le Premier District de cette ville, le JEUDI, 9 juin 1910, à midi de la propriété ci-après décrite, à savoir:

Un lot de terre situé dans le Sixième District de cette ville, dans l'Ilot No 22 borné par la avenue Henry Clay, les rues Constance, Webster et Patton, désigné par le No 5 et mesurant comme suit Trente deux pieds deux pouces et deux lignes de face à l'avenue Henry Clay sur une profondeur de cent dix pieds entre lignes égales et parallèles et une largeur dans le fond de trente deux pieds deux pouces et quatre lignes. Ensemble avec tout et singulier les bâtisses et améliorations etc. sur le dit lot de terre.

Saisi dans l'affaire ci-dessus

Conditions—Comptant. L'acquéreur devant faire un dépôt de 10 0/0 du prix d'achat au moment de l'adjudication.

LOUIS KNOP
Shérif Civil de la Paroisse d'Orléans
Zengel Thomas & Sutton avocats pour le demandeur
6 mai—6 13 20 27—juin 2 9

ANNONCE JUDICIAIRE

Vente de propriété de valeur améliorée du Deuxième District,

Portant les Nos municipaux 212 et 214 rue St Philippe entre Royale et Chartres (dans l'Ilot borné par la rue Pâma no.)

John B Paterno vs Domenico Barsantini.

COUR CIVILE DE DISTRICT pour la paroisse d'Orléans—No 93,189— En vertu d'un writ de saisie et vente à moi adressé par l'Honorable Cour Civile de District pour la paroisse d'Orléans, dans l'affaire ci dessus intitulée, je procéderai à vendre à l'enchère publique, à la Bourse des Propriétés Foncières, No 311 rue Baronne, entre les rues Union et Gravier, dans le Premier District de cette ville, le JEUDI, 9 juin 1910, à midi, la propriété ci-après décrite, à savoir—

Premier un lot de terre avec les bâtisses et améliorations qui s'y trouvent, et les droits, servitudes privilèges et avantages y appartenant ou de quelque façon en dépendant, situé dans le Deuxième District de cette ville, dans l'Ilot No 69 borné par les rues St-Philippe, Chartres, Royale et Dumaine, désigné commelot No 2 sur un plan dressé par Hedin, voyer, daté du 12me jour de février 1848, déposé en l'étude de L. Hermann, ancien notaire en cette ville, ledit lot ayant en mesure américaine vingt six pieds, un pouce, sept lignes de face à la rue St-Philippe, entre les rues Royale et Chartres, sur soixante quatre pieds, onze pouces, dix et demie lignes de profondeur entre lignes parallèles.

La bâtisse porte le No municipal 614 rue St-Philippe.

Deuxième—Un certain lot de terre ensemble avec les bâtisses et améliorations qui s'y trouvent, portant le vieux No 34 [nouveau numéro 612 rue St-Philippe] et tous les droits, voies, servitudes, privilèges et dépendances y appartenant ou de quelque façon en dépendant, situé dans le Deuxième District de cette ville dans l'Ilot numéro 69, borné par les rues St-Philippe, Dumaine, Royale et Chartres; le dit lot est désigné par le No 1 sur un plan dressé par C. A. Hedin, architecte, daté du 13 février 1848, et déposé parmi les registres de L. Hermann, Ziegin notaire en cette ville et mesurant en mesure américaine vingt-six pieds, un pouce et sept lignes de face à la rue St-Philippe, sur soixante-quatre pieds, onze pouces et dix lignes et demie entre lignes parallèles.

Saisi dans l'affaire ci-dessus.

Conditions—Comptant; l'acquéreur devant faire un dépôt de dix pour cent du prix d'achat au moment de l'adjudication.

LOUIS KNOP.
Shérif Civil de la paroisse d'Orléans.
Phil. J. Paterno, avocat pour le demandeur.
7 mai—7 13 20 27—juin 2 9

ANNONCE JUDICIAIRE.

Vente de Propriété de valeur améliorée du Premier District.

Portant les Nos municipaux 1304 et 1306 rue Clara entre les rues Erato et Thalia, (Entre Carrollton par la rue Magnolia).

Dryades Building & Loan Association vs Julia Lavier.

COUR CIVILE DE DISTRICT, pour la paroisse d'Orléans. — No 93,220—En vertu d'un writ de saisi et vente à moi adressé par l'Honorable Cour Civile de District pour la paroisse d'Orléans dans l'affaire ci-dessus intitulée, je procéderai à la vente à l'enchère publique, à la Bourse des Propriétés Foncières, No 311 rue Baronne, entre les rues Union et Gravier, dans le Premier District de cette ville, le JEUDI, 9 juin 1910, à midi, de la propriété ci-après décrite, à savoir—

Un certain lot de terre, ensemble avec toutes les bâtisses et améliorations qui s'y trouvent et tous les droits, voies, privilèges, servitudes et dépendances qui y appartiennent ou de quelque façon y appartenant, situé dans le Premier District de cette ville, dans l'Ilot No 416, borné par les rues Clara, Erato, Thalie et Magnolia, désigné par la lettre F sur un arpentage dressé par Hasson, député voyer de ville, daté du 25 mai 1908, une copie duquel est annexée à l'acte d'achat du demandeur dans cette affaire passé pardevant Harry L. Leodin, Jr, notaire le 5 juin 1908, d'après lequel arpentage, ledit lot commence trente et un pieds onze pouces et trois lignes de la rue Erato et mesurant de là vers la rue Thalie trente un pieds dix pouces de face à la rue Clara, la même largeur dans le fond sur soixante quinze pieds onze pouces et cinq lignes entre lignes parallèles.

Saisi dans l'affaire ci-dessus.

Conditions—Comptant; l'acquéreur, au moment de l'adjudication devant faire un dépôt de dix pour cent du prix d'achat.

LOUIS KNOP.
Shérif Civil de la paroisse d'Orléans.
Pierson, Walton & Pierson, avocat pour la demanderesse.
7 mai—7 13 20 27—juin 2 9

ANNONCE JUDICIAIRE.

Vente d'un intérêt dans une propriété de valeur du Cinquième District.

Louis Bagneris vs Louis Schnell.

COUR CIVILE DE DISTRICT POUR LA Paroisse d'Orléans. — No 85,700 — En vertu d'un writ de fieri facias à moi adressé par l'Honorable Cour Civile de District pour la Paroisse d'Orléans, dans l'affaire ci-dessus intitulée, je procéderai à vendre à l'enchère publique, à la Bourse des Propriétés Foncières, No 311 rue Baronne, entre les rues Union et Gravier, dans le Premier District de cette ville, le JEUDI, 26 mai 1910, à midi, la propriété ci-après décrite, à savoir:

La moitié de l'intérêt indivis du défendeur Louis Schnell, en

Trois certains lots de terres et les bâtisses et améliorations qui s'y trouvent, situés et étant à Mallonegrville, cinquième district de la ville de la Nouvelle Orléans, sur la rive droite du fleuve Mississipi, désignés par les Nos vingt-un, vingt-deux et vingt-trois de l'Ilot No 123 compris entre les rues Diana, (anciennement Decatur), Brooklyn (anciennement Madison), Tacky (anciennement Monroe) et Newton, sur un plan dressé par Louis A. Pilié, voyer, le 1er mai et déposé en l'étude de A. Bigeat, ancien notaire de cette ville sous le No 1135 du livre de plans No 4 d'après lequel les dits lots mesurent comme suit: Lots 21 et 22 chacun trente-huit pieds; onze pouces et six lignes de façade rue Newton sur cent cinquante neuf pieds dix pouces et deux lignes de profondeur entre lignes parallèles; et le lot No 23 mesure trente-un pieds onze pouces et cinq lignes de façade rue Newton sur cent vingt sept pieds, dix pouces et cinq lignes de profondeur, entre lignes égales et parallèles.

Acquis le 11 mai 1909, Livre des transferts 220, folio 250.

Saisi dans l'affaire ci-dessus.

Conditions—Comptant; l'acquéreur au moment de l'adjudication fera un dépôt de 10 0/0 sur le prix d'achat.

LOUIS KNOP,
Shérif Civil de la Paroisse d'Orléans.
L. Fred Landry, avocat du demandeur.
22 avril—22 29—mai 6 13 20 25 26

ANNONCES JUDICIAIRES

VENTES PAR LE SHERIFF.

ANNONCE JUDICIAIRE

Vente d'un Piano Howard, d'un Tabouret et d'une Couverture.

James L Draper vs E B Heigle.

COUR CIVILE DE DISTRICT POUR LA paroisse d'Orléans—No 85,761 En vertu d'un writ de fieri facias à moi adressé par l'Honorable Cour Civile de District pour la paroisse d'Orléans dans l'affaire ci-dessus intitulée, je procéderai à vendre à l'enchère publique, sur les Bords, Quais et Levées le MARDI, 24 mai 1910, à deux heures A M la propriété ci après décrite à savoir—

A mon entrepôt rue Ste Anne entre les rues Royale et Chartres

Un Piano Howard un Tabouret et une Couverture

Saisi dans l'affaire ci dessus

Conditions Comptant sur ces lieux

LOUIS KNOP

Shérif Civil de la Paroisse d'Orléans

Henriques et Benjamin avocats pour le demandeur

11 mai—11 18 24

ANNONCE JUDICIAIRE

Vente de Propriété de valeur améliorée du Deuxième District,

Portant les Nos municipaux 314 et 316 avenue Hagan, entre les rues Dumaine et St Philippe, tracés tels par

William L Wall vs Patrick J Sullivan

COUR CIVILE DE DISTRICT POUR LA Paroisse d'Orléans. — No 93 272 En vertu d'un writ de saisie et vente à moi adressé par l'Honorable Cour Civile de District pour la paroisse d'Orléans dans l'affaire ci-dessus intitulée, je procéderai à la vente à l'enchère publique, à la Bourse des Propriétés Foncières, No 311 rue Baronne, entre les rues Union et Gravier, dans le Premier District de cette ville, le JEUDI, 9 juin 1910, à midi la propriété ci après décrite, à savoir

Un lot de terre, avec les améliorations et bâtisses qui s'y trouvent, situé dans le Deuxième District de cette ville, dans l'Ilot 443 borné par l'avenue Hagan, les rues Dimanche-St-Philippe et Rendon, désigné par la lettre A d'après un arpentage fait par C. A. Hedin, voyer, annexé à un acte devant E. L. Wall, notaire, le 30 janvier 1900, et mesurant trente-et un pieds de face à l'avenue Hagan sur une profondeur de quatre-vingt-douze pieds quatre pouces trois lignes du côté de la rue Dumaine de là sur une ligne parallèle à la rue Rendon et à l'arrière vingt-huit pieds cinq pouces cinq lignes, de là sur une seconde profondeur soixante-sept pieds six pouces six lignes et ayant deux pieds six pouces trois lignes de largeur à l'arrière sur une profondeur de cent cinquante trois pieds onze pouces et une ligne de l'autre côté vers la rue St-Philippe et est formé de la façade du lot 22 et d'une partie du lot 23 comme l'indique le plan annexé à un acte de vente, Muller de Lature, pardevant Chas Rolle, notaire, le 22 juillet 1881.

Saisi dans l'affaire ci-dessus.

Conditions—Comptant. l'acquéreur devant faire un dépôt de 10 0/0 du prix d'achat au moment de l'adjudication.

LOUIS KNOP,
Shérif Civil de la paroisse d'Orléans.
Joseph Lautenschlaeger, avocat pour le demandeur.
7 mai—7 13 20 27—juin 2 9

ANNONCE JUDICIAIRE.

Vente de Propriété de valeur améliorée du Premier District,

Portant le No municipal 238 avenue Bas Claiborne, entre les avenues Cleveland et Tulane.

Veuve F. Tujague vs James J. Corcoran, administrateur, et als.

COUR CIVILE DE DISTRICT POUR LA paroisse d'Orléans.—No 93,016—En vertu d'un writ de saisie et vente à moi adressé par l'Honorable Cour Civile de District pour la paroisse d'Orléans, dans l'affaire ci-dessus intitulée, je procéderai à la vente à l'enchère publique, à la Bourse des Propriétés Foncières, No 311 rue Baronne, entre les rues Union et Gravier, dans le Premier District de cette ville, le JEUDI, 9 juin 1910, à midi, la propriété ci-après décrite, à savoir:

Un lot de terre avec toutes les bâtisses et améliorations, situé dans le Troisième District de cette ville, dans l'Ilot 732, borné par les rues Louisa, Claiborne, Pitt et Derbigny, désigné par le No 2 du morceau A sur un certificat d'arpentage dressé par L. Dauzat, C. C., annexé à un inventaire pardevant F. J. Dreyfous, notaire, le 20 janvier 1903, ledit lot commence à une distance de quarante cinq pieds, deux pouces et cinq lignes de la rue Claiborne et mesurant de là trois pieds de face à la rue Louisa sur cent dix-huit pieds trois pouces et quatre lignes de profondeur entre lignes parallèles.

Saisi dans l'affaire ci-dessus.

Conditions—Comptant. L'acquéreur, au moment de l'adjudication devant faire un dépôt de vingt pour cent du prix d'achat.

LOUIS KNOP.
Shérif Civil de la Paroisse d'Orléans.
Joseph Lautenschlaeger, avocat pour le demandeur.
6 mai—6 13 20 27—juin 2 9

ANNONCE JUDICIAIRE.

Vente d'un carré de terre de valeur dans le Sixième District,

Borné par les rues Bordeaux, Upperline, Dryades et Bas Pamparts, les Numéros pairs des numéros municipaux 4302 et 4316 rue Dryades.

Auguste B. Lajnand vs François Grusz.

COUR CIVILE DE DISTRICT pour la paroisse d'Orléans—No 93,183 — En vertu d'un writ de saisie et vente à moi adressé par l'Honorable Cour Civile de District pour la paroisse d'Orléans, dans l'affaire ci-dessus intitulée, je procéderai à vendre à l'enchère publique, à la Bourse des Propriétés Foncières, No 311 rue Baronne, entre les rues Union et Gravier, dans le Premier District de cette ville, le JEUDI, 2 juin 1910, à midi, la propriété ci-après décrite, à savoir:

Un certain carré de terre, avec toutes les améliorations qui s'y trouvent, etc., situé dans le Sixième District de cette ville, dans quatre carré No 681 et borné par les rues Bordeaux, Upperline, Dryades, St. Denis, maintenant Bas Rampart, lequel carré de terre mesure trois cents pieds de façade rue Bordeaux, trois cent deux pieds six pouces de façade rue Upperline, soixante-quatorze pieds, huit pouces de façade rue St Denis, maintenant Bas Rampart, et cent quinze pieds, un pouce de façade rue Dryades.

Saisi dans l'affaire ci-dessus.

Conditions—Comptant; l'acquéreur, au moment de l'adjudication devra faire un dépôt de dix pour cent sur le prix d'achat.

LOUIS KNOP,
Shérif Civil de la paroisse d'Orléans.
Thompson B. Walker, avocat pour le demandeur.
29 av—29—mai 6 13 20 27—juin 2

L'ABEILLE
DE LA
Nouvelle-Orléans.

TROIS EDITIONS DISTINCTES:

EDITION QUOTIDIENNE,

EDITION HEBDOMADAIRE,

EDITION DU DIMANCHE.

ABONNEMENTS PAYABLES D'AVANCE.

EDITION QUOTIDIENNE

Pour les Etats-Unis, Port Compris:

$12 - - - Un An | $6 - - - 6 Mois | $3 - - - 3 Mois

Pour le Mexique, le Canada et l'Etranger, port compris

$15.15 - - Un An | $7.55 - - 6 Mois | $3.75 - - 3 Mois.

EDITION HEBDOMADAIRE

PARAISSANT LE SAMEDI MATIN.

Pour les Etats-Unis, port compris:

$3.00 - - Un An | $1.50 - - 6 Mois | $1.00 - - 4 Mois

Pour le Mexique, le Canada et l'Etranger:

$4.05 - - Un An | $2.05 - - 6 Mois | $1.25 - - 4 Mois.

Les Abonnements Partent du 1er et du 15 de Chaque Mois.

EDITION DU DIMANCHE.

Cette édition étant comprise dans notre édition quotidienne, nos Abonnés y ont donc droit. Les personnes qui veulent s'y abonner doivent s'adresser aux marchands.

NOS AGENTS PEUVENT FAIRE LEURS REMISES PAR

Mandats-Postaux ou par Traites sur Express.